

## Le BAC Pro en 3 ans : comment ça marche ?

Les Bacs Professionnels existants se préparant sur 2 ans, se préparent maintenant sur 3 ans sans passer par le BEP qui disparaît.

Deux possibilités pour les jeunes à leur sortie de classe de 3ème :

- préparer un CAP en deux ans
- préparer un Bac Professionnel en trois ans (s'ils en ont le niveau et selon la spécialité)

Un jeune titulaire d'un CAP pourra préparer une Mention complémentaire (si la spécialité existe) ou bien accéder directement à la 2ème année du Bac Pro 3 ans (en classe de 1ère) dans le cas où la spécialité existe.

La grille de salaire reste identique et s'applique sur les trois années (hors conventions collectives).

Année d'apprentissage en Bac Pro	Age de l'apprenti		
	jusqu'à 17 ans inclus	de 18 à 20 ans inclus	21 ans et plus
1ère année (Seconde)	25 %	41 %	53 %
2ème année (Première)	37 %	49 %	61 %
3ème année (Terminale)	53 %	65 %	78 %

Lorsque le jeune est déjà titulaire d'un diplôme de niveau V, le BAC PRO se prépare sur 2 ans, la rémunération est la suivante :

- 1ère année (classe de Première) : 2ème année de salaire
- 2ème année (classe de Terminale) : 3ème année de salaire

*Contacts :*

*Emilie Brossier - Tél. : 02 54 44 65 61 - Courriel : [ebrossier@cma-41.fr](mailto:ebrossier@cma-41.fr)*